CORRECTION

▶ 1. Le charbon de bois est formé à partir des fibres de cellulose et de lignine qui sont des polymères d'une molécule carbonée, le glucose C,H,,O,(doc. 2). Le charbon de bois contient l'élément carbone, sous la forme de deux isotopes, '2C et '4C, dont les quantités sont mesurées dans la méthode du '4C qui permet une datation.

Les oxydes minéraux contiennent du fer, de l'oxygène et du manganèse comme l'indiquent leurs formules (Fe₂O₃ et MnO₂), mais pas de carbone. Les minéraux ne permettent donc pas l'utilisation de cette méthode.

▶ 2. Les plantes terrestres incorporent le carbone du CO₂ atmosphérique (ou CO₂ dissous dans l'eau) dans leurs molécules carbonées grâce à une réaction qui demande l'énergie du soleil, la photosynthèse :

$$6 \text{ CO}_2 + 6 \text{ H}_2\text{O} + \text{Énergie lumineuse} \rightarrow \text{C}_6\text{H}_{12}\text{O}_6 + 6 \text{ O}_2.$$

Cette réaction se déroule dans les feuilles, au niveau des cellules qui contiennent de la chlorophylle, le pigment vert capable de capter l'énergie lumineuse.

- ▶ 3. a) La date de désintégration d'un noyau individuel de ¹⁴C dont on connaît la date de création (prise comme origine) est aléatoire.
- b) La durée nécessaire à la désintégration radioactive de la moitié des noyaux radioactifs d'un échantillon dépend de la nature chimique des noyaux.

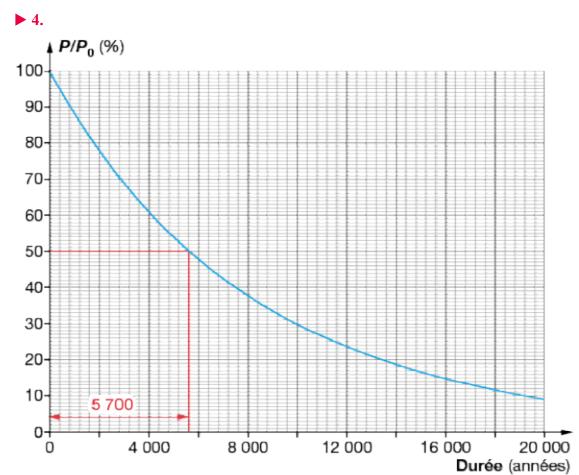


Figure a. Durée de 1/2 vie du 14C

La durée de demi-vie du carbone 14 correspond au temps nécessaire pour que la moitié des noyaux radioactifs ("C) présents initialement dans un échantillon, se désintègrent (en "N).

D'après le document 4 (figure a), il faut environ 5 700 ans pour que 50 % des noyaux initiaux aient été désintégrés, c'est-à-dire pour que $P/P_0 = 50$ %. La demi-vie du 11 C est donc $t_{1/2} = 5$ 700 ans.

▶ 5. Deux ensembles de mesures ont été réalisés pour la grotte Chauvet qui nous permettent d'encadrer l'ancienneté de ces traces :

le premier, réalisé sur des fragments de charbon de bois prélevés sur les peintures, fournit des valeurs P/P_0 comprises entre 1,5 % et 2,5 %, c'est-à-dire, d'après la figure b du document 4, à une période comprise entre 34 800 ans et 30 600 ans ;

le second ensemble de mesures, réalisé à partir des prélèvements sur les mouchages de torche, fournit des valeurs comprises entre 3,5 % et 4,5 %, c'est-à-dire, d'après la figure b du document 4, à une période comprise entre 27 800 ans et 25 600 ans.

D'autres humains ont donc découvert les dessins de leurs ancêtres et ont pu eux aussi les admirer!

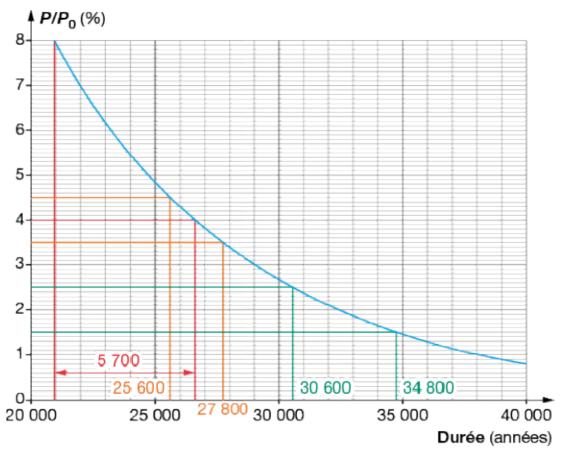


Figure b. Détermination de la 1/2 vie du 14C et datations des peintures

Pour les plus rapides :

0.125 = 12.5%

Graphiquement on voit que les peintures de Lascaux ont un âge d'environ 16800 ans donc elles sont plus récentes que celle de la grotte Chauvet.

